



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 4 mai 2023  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 1 procurations – 12 votants**

### **Administration Générale**

#### **292/2023 Attribution d'une subvention à l'association du festival de la photographie en Val d'Argent**

M. le Président expose :

La Commission culture a étudié, lors de sa séance du 15 mars 2023, la demande de subvention formulée par l'association du festival de la photographie en Val d'Argent pour l'organisation du « festival de la photographie en Val d'Argent ».

Cette 4<sup>ème</sup> édition se tiendra du 13 au 15 octobre 2023 à Sainte-Marie-aux-Mines. Elle a pour objectif principal, à travers le médium photographique mais également des conférences et des ateliers, de contribuer à la sensibilisation du public à la protection de la nature ainsi qu'à mettre en avant le patrimoine naturel du Val d'Argent.

L'association du festival de la photographie en Val d'Argent sollicite, dans ce cadre, une subvention intercommunale à hauteur de 5 000 € pour un coût total de 19 815 € (soit 25% du total des produits prévisionnels du projet).

La Commission culture, après étude de la demande, a constaté que la manifestation « Festival de la photographie en Val d'Argent » est éligible et relève de l'intérêt communautaire. La Commission culture propose donc de soutenir cette manifestation et d'attribuer à l'association du festival de la photographie en Val d'Argent une subvention maximale de 5 000 euros.

Elle demande à l'association de lui fournir, à l'issue des manifestations, un bilan financier sur la base duquel elle statuera sur le montant de la 2<sup>ème</sup> tranche. Un premier versement de 50 % sera effectué suite à cette délibération et la signature de la convention, le reste sera versé après remise de documents, notamment le bilan financier de la manifestation.

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,**

**CONSIDERANT** le vote du 30 mars 2023 affectant un montant de 35 000 euros en vue de constituer un « fonds culturel » et la demande de l'association du festival de la photographie en Val d'Argent,

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission Culture en date du 15/03/2023,

**SOUTIENT** l'organisation, par l'association du festival de la photographie en Val d'Argent, du « festival de la photographie en Val d'Argent »,

**ATTRIBUE** une subvention maximale de 5 000 € à l'association du festival de la photographie en Val d'Argent, sous couvert du respect du règlement d'attribution des subventions 2023 aux porteurs de projets culturels.

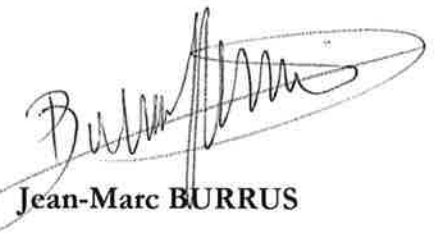
**Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix pour)**

Le secrétaire de séance,

Thomas GOTTELMANN



Le Président,



Jean-Marc BURRUS